

FEMMES ET SÉCURITÉ GLOBALE

Vers une réforme sensible au genre du secteur de la sécurité en Tunisie

اصوات نساء
ASWAT NISSA



FEMMES ET SÉCURITÉ GLOBALE

Vers une réforme sensible au genre du secteur de la
sécurité en Tunisie



Sous la direction scientifique de
Khaled Mejri

Table des matières

1. Introduction.....	3
2. Présentation de l'enquête.....	5
2.1. Méthodologie, outils d'investigation et objectif de l'enquête.....	5
2.2. Description du travail de terrain.....	5
2.3. Technique d'analyse des données.....	6
2.4. Description de l'échantillon: caractéristiques sociodémographiques de la population interrogée.....	6
3. Résultats de l'enquête.....	8
3.1. La nécessité de la présence des femmes dans le secteur de la sécurité.....	8
3.2. Capacité, aptitude et compétences des femmes en matière de sécurité.....	12
3.3. Femmes et postes décisionnels dans le secteur de la sécurité.....	13
3.4. Femmes et sécurité globale.....	17
4. Conclusions et recommandations.....	23
5. Annexe.....	25
Annexe 1: Liste des enquêtrices par gouvernorat.....	26
Annexe 2: Le questionnaire.....	28
Annexe 3: Orientations bibliographiques.....	31

1. Introduction

1.1. Contexte

La résolution 1325 fut adoptée à l'unanimité le 31 octobre 2000 par le Conseil de sécurité des Nations Unies lors de sa 4213^e séance abordant le droit des femmes, la paix et la sécurité. Il s'agit du premier document formel et légal issu du Conseil de Sécurité qui impose aux différentes parties d'un conflit de respecter les droits des femmes et de soutenir leur participation durant les négociations de paix et la reconstruction post-conflit. Cette résolution appelle les États à adopter des mesures concrètes d'application de ses dispositions dans leurs législations et leurs politiques publiques.

La Tunisie, à travers son ministère de la Femme, de la Famille, de l'Enfance et des Seniors, a entamé en 2017 le processus de rédaction d'un plan d'action national relatif à la mise en œuvre de la résolution 1325 et de ses 4 axes. L'application nationale de cette résolution en Tunisie, actuellement en phase de transition, se traduit tout d'abord par une réforme du secteur de la sécurité selon une approche sensible au genre.

Ces mesures s'articulent autour de 4 axes :

- *La prévention*
- *La protection*
- *La participation*
- *La reconstruction*

Cette étude est une humble participation au débat sur la nécessité de l'application de cette résolution en Tunisie et sur les mesures appropriées à adopter par l'État en vue de répondre à ses obligations internationales.

1.2. Problématique et plan

La définition de la sécurité humaine n'est pas seulement restreinte à la dimension militaire et policière. Depuis les travaux novateurs de la commission Palme en 1982, de Waltz, Buzan et Roucaute en 1991 et de la commission onusienne dirigée par Shridath Ramphal par exemple, la sécurité se comprend dans un sens large qui inclut les dimensions économique, environnementale et culturelle.

Le terme sécurité prend désormais en considération l'interaction entre la dimension interne et la dimension internationale, d'une part, et l'imbrication des différents domaines de la vie et des besoins humains, d'autre part. La définition de la sécurité s'élargit et inclut la sécurité personnelle jusqu'à la sécurité politique, en passant par la sécurité sanitaire, alimentaire et environnementale. Cela crée nécessairement de nouvelles responsabilités pour l'État puisqu'il est de son ressort d'assurer la sécurité globale de ses citoyens et citoyennes. Avec l'apparition de ce nouveau paradigme de «sécurité globale», les cercles académiques et scientifiques affirment que le rôle des femmes dans le secteur sécuritaire est de plus en plus important. Toutefois, cette assertion se vérifie-t-elle au niveau de l'ensemble de la population ?

Quelle est la perception générale du Tunisien et de la Tunisienne à propos du rôle de la femme sécuritaire et le conçoit il/elle dans cette logique de sécurité globale?

Le secteur de la sécurité en Tunisie a été depuis longtemps un monopole masculin. Les femmes en étaient exclues de façon quasi-«naturel» tant les tabous sociaux et culturels sont persistants et enracinés, non seulement dans la société, mais aussi dans l'appareil étatique. Bien que les femmes tunisiennes aient pu rejoindre le secteur de la sécurité à partir de 1974, leur présence reste minoritaire et ignorée.

Partant de ces questionnements et de ce constat, cette recherche va, premièrement, tenter de comprendre l'évolution de la perception des Tunisiens et Tunisiennes du rôle des femmes dans le secteur de la sécurité en Tunisie. Deuxièmement, ces résultats serviront de base pour concevoir des recommandations guidant une réforme du secteur de la sécurité sensible au genre que pourrait entreprendre la Tunisie, dont la Constitution prône l'égalité entre les sexes.

2. Présentation de l'enquête

2.1. Méthodologie, outils d'investigation et objectif de l'enquête

Pour comprendre la perception des Tunisien(ne)s sur le rôle des femmes dans le secteur de la sécurité, nous avons choisi un échantillon de 500 personnes représentant toutes les régions de la Tunisie, auquel nous avons distribué un questionnaire de 17 questions. Les questions sont divisées en trois parties, soit une partie de questions d'ordre général sur la condition sociale du ou de la répondant(e), une partie de questions relatives à la conception de la sécurité permettant de détecter les priorités en matière de sécurité des individu(e)s et une dernière partie portant directement sur le rôle des femmes dans le secteur de la sécurité.

Notre objectif était de collecter des données sur la perception de la notion de sécurité et sur le rôle joué, ou qui pourrait être joué, par les femmes dans le secteur de la sécurité.

Ceci nous permettra de:

- Comprendre la perception des Tunisiens et des Tunisiennes des femmes dans le secteur de la sécurité
- Fixer des axes prioritaires de réforme du secteur de la sécurité dans une approche sensible au genre.

2.2 Description du travail de terrain

Le travail de terrain a été mené, de février à juin 2018, par les femmes politiques du programme «Ambassadrices pour les femmes, la paix et la sécurité»¹ d'Aswat Nissa. Elles ont reçu un nombre déterminé de questionnaires à distribuer dans leur entourage. Les ambassadrices ont suivi certaines instructions afin que les 500 personnes interrogées soient représentatives des différentes catégories sociales dans la population (voir la description de l'échantillon ci-dessous).

¹ Le programme d'ambassadrices pour les femmes, la paix et la sécurité a démarré en 2017, en partenariat avec ONU Femmes et le DCAF. L'objectif de ce programme est de faciliter un dialogue constructif et inclusif entre la société civile et le parlement afin d'adopter un Plan d'Action National reflétant les différentes perspectives des femmes tunisiennes en matière de paix et sécurité.

Les enquêtrices ont rencontré plusieurs problèmes durant leur travail de terrain. L'aspect «sécurité» de l'enquête intriguait certain(e)s et repoussait d'autres. Plusieurs répondant(e)s avaient des attentes démesurées sur les résultats de l'enquête de terrain. Les enquêtrices ont parfois été placées dans des situations embarrassantes, expliquant que cette enquête deviendrait une étude scientifique. Ces dernières ont, généralement, surmonté les difficultés et ont apprécié cette expérience enrichissante.

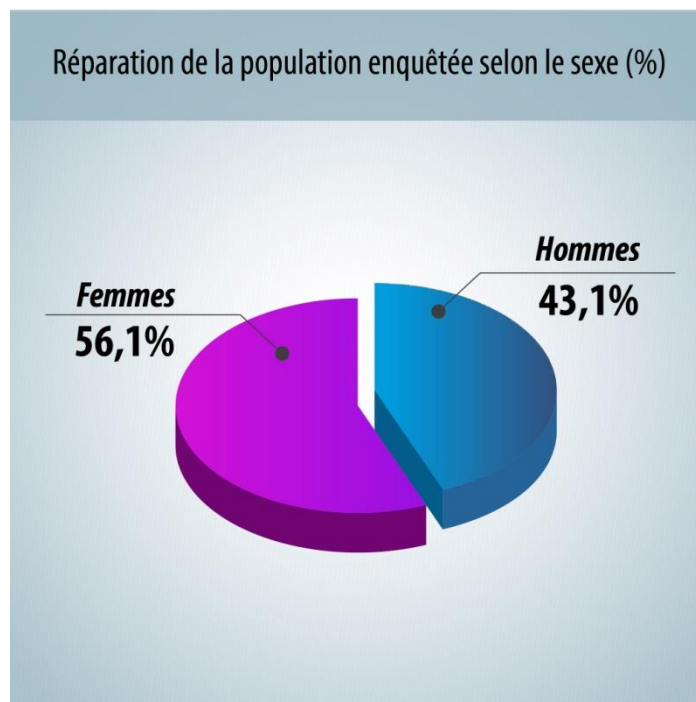
2.3. Technique d'analyse des données

Une fois les 500 questionnaires répondus, le traitement des données a été fait à l'aide du logiciel de dépouillement des enquêtes SPSS. Grâce à ce logiciel, nous avons procédé à un tri à plat des résultats. Ensuite, nous avons effectué plusieurs croisements afin de comprendre les opinions des citoyennes et citoyens. Avec ces résultats, nous pouvons répondre à la question sur la perception publique de la présence des femmes au sein des services sécuritaires.

2.4. Description de l'échantillon: caractéristiques sociodémographiques de la population ciblée

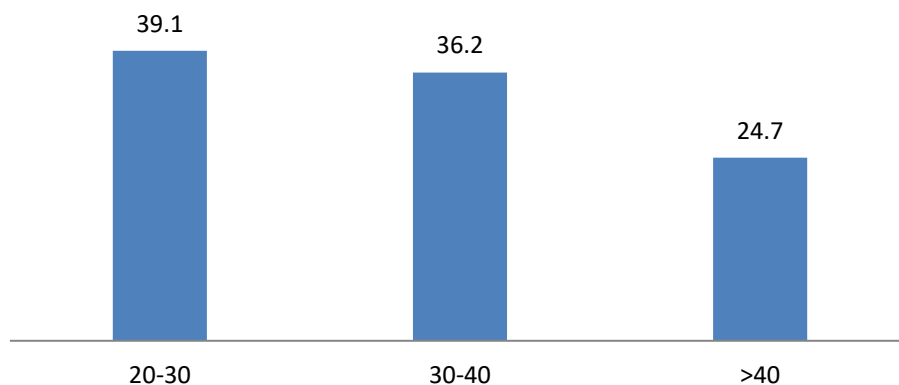
L'échantillonnage est aléatoire simple. Il est basé sur le principe que tous les éléments de la population ont une probabilité égale (non nulle) de faire partie de l'échantillon. Cette méthode d'échantillonnage permet de choisir des unités « n » parmi les « N » de la population de façon aléatoire. Un échantillon créé de manière aléatoire simple, par un tirage au hasard, présente l'intérêt d'obtenir une estimation de la moyenne et de la variance de la population non biaisée. Étant donné que l'étude porte sur un phénomène général, c'est-à-dire que chacun peut avoir une perception, il n'était pas nécessaire de s'adresser à des catégories spécifiques de la société. Au contraire, toutes les franges sociales sont représentées par les personnes interrogées. Le tirage au hasard s'appuie sur un générateur de nombres aléatoires.

L'échantillon est équilibré au niveau des genres malgré le fait que le pourcentage des femmes (56,1%) soit légèrement supérieur à celui des hommes (43,9%), comme il est possible de constater dans le graphique ci-dessous.



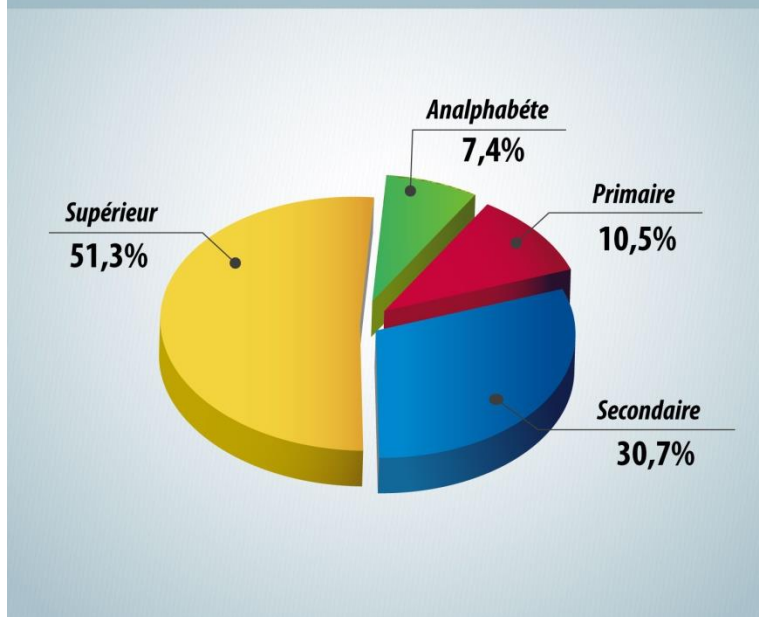
L'échantillon est également assez équilibré du point de vue de l'âge, comme il ressort du graphique ci-dessous. La répartition de l'échantillon selon l'âge montre que la majorité des enquêté(e)s sont jeunes. Un quart de la population étudiée est âgée de 40 ans et plus. La population âgée entre 20 et 30 ans représente 39,1% de l'échantillon alors que 36,2% des enquêté-e-s sont âgé(e)s entre 30 et 40 ans.

Répartition de la population enquêtée selon l'âge (%)



La majorité de la population de l'étude a un niveau d'éducation secondaire et plus. La moitié a atteint un niveau universitaire (51.3%). Près du tiers des répondant(e)s, soit 30.7%, déclarent avoir un niveau d'instruction secondaire tandis que 17.9% ont un niveau d'instruction faible (10.5% primaire et 7.4% analphabète).

Répartition de la population enquêtée selon le niveau d'instruction



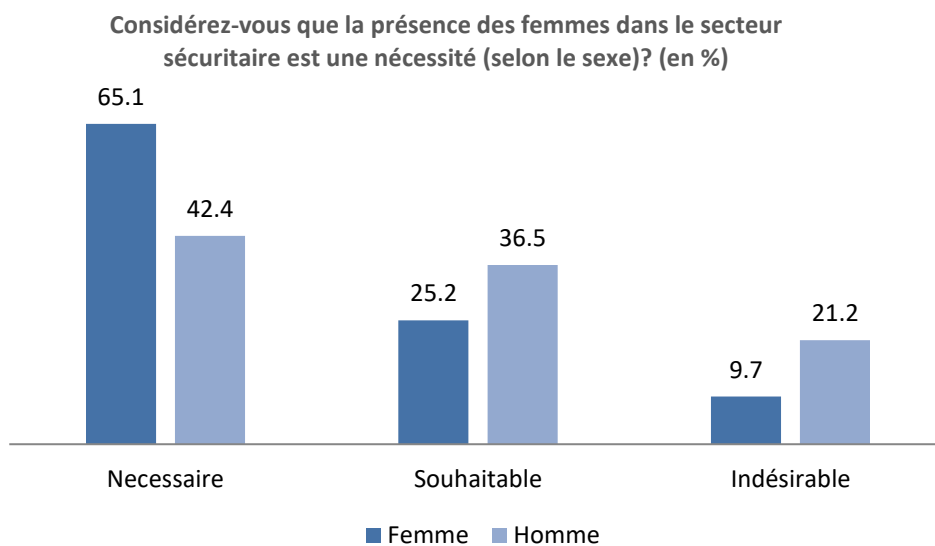
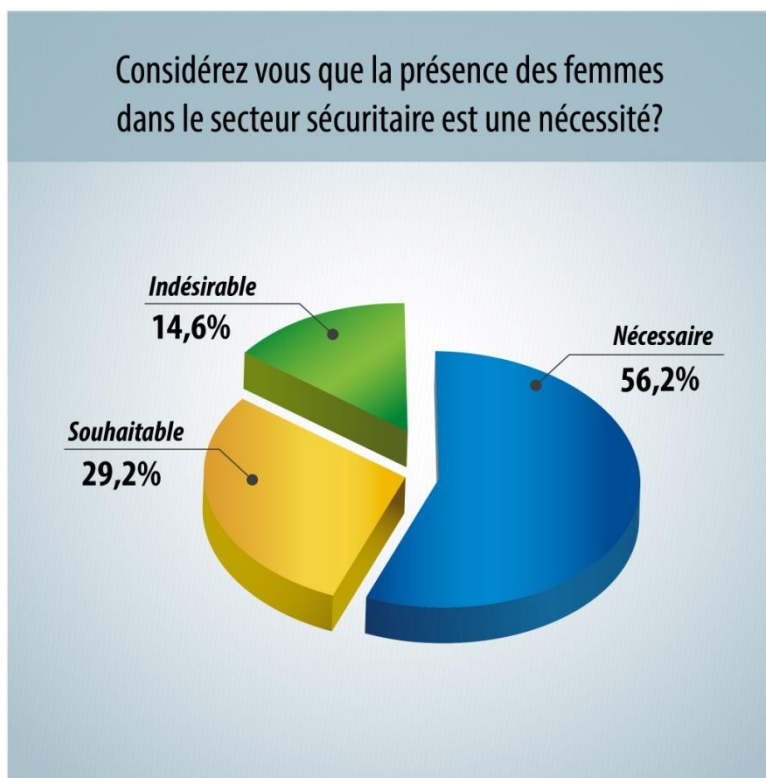
3. Résultats de l'enquête

Les résultats de l'enquête sont divisés en quatre sections, soit la nécessité de la présence des femmes dans le secteur sécuritaire (3.1), la capacité, l'aptitude et les compétences des femmes en matière de sécurité (3.2), les femmes et les postes décisionnels dans le secteur de la sécurité (3.3) et les femmes et la sécurité globale (3.4).

3.1. La nécessité de la présence des femmes dans le secteur de la sécurité

La question de cette section s'articulait ainsi: «considérez-vous que la présence des femmes dans le secteur sécuritaire est une nécessité?» Plus d'une personne sur deux (56.2%) de l'échantillon considère que la présence des femmes dans le secteur sécuritaire est une nécessité. De plus, 29.2% des enquêté(e)s supposent que leur présence est souhaitable et seulement 14.6% considèrent que leur présence est indésirable. Un total de 85,4% des répondant(e)s expriment une perception positive de la présence des femmes dans le secteur sécuritaire. La réponse «nécessaire» est la réponse majoritaire, avec des taux similaires entre répondantes de sexe féminin et répondants de sexe masculin².

² Nous précisons cependant que la répartition selon le sexe démontre que les hommes considèrent majoritairement que la présence féminine dans le secteur sécuritaire est indésirable (21.2% vs 9.7%). Les femmes ont largement considéré que la présence féminine est une nécessité. L'écart est de 22.7 points entre les femmes et les hommes (65.1% vs 42.4%).



Aucun autre vecteur ne paraît réellement déterminant de la perception de la population enquêtée sur la nécessité de la présence féminine dans le secteur sécuritaire, comme le démontre le tableau suivant.

Tableau 1: Nécessité de la présence des femmes dans le secteur de la sécurité selon les variables sociodémographiques

	Nécessaire	Souhaitable	Indésirable
Age			
20-30	60,0	27,6	12,4
30-40	55,2	32,0	12,8
>40	53,8	28,2	17,9
Personne active dans la société civile			
Oui	61,1	29,6	9,3
Non	52,5	30,0	17,5
Membre d'un parti politique			
Oui	63,5	23,3	13,2
Non	52,1	32,9	15,0
Niveau d'instruction			
Analphabète	45,7	40,0	14,3
Primaire	47,1	19,6	33,3
Secondaire	56,8	28,4	14,9
Supérieur	59,9	29,6	10,5
Sentiment de sécurité (Q1)			
Oui	54,6	31,8	13,6
Non	58,9	24,8	16,3
Confiance dans le système sécuritaire (Q6)			
Oui	58,0	28,3	13,7
Non	54,8	29,7	15,4

Ces réponses sont très proches de celles d'une enquête réalisée auparavant dans la région de Bizerte (87,6% de répondant(e)s exprimaient une perception positive)³.

³ ADD, *Diagnostic sur l'image de la femme sécuritaire dans le gouvernorat de Bizerte*, sous la direction scientifique de Ines Cherni et Salwa Ghrissa, avec l'appui de Search Common Ground, août 2017.

Ces réponses amènent à affirmer que, contrairement à une idée répandue, l'image des femmes dans le secteur de la sécurité est très positive tant chez les hommes que chez les femmes. Ces résultats encouragent les actions publiques visant à consolider la présence des femmes dans le secteur sécuritaire étant donné que cette présence demeure très minoritaire.⁴

3.2. Capacité, aptitude et compétences des femmes dans le secteur de la sécurité

L'enquête démontre que 39.4% de la population déclarent que les femmes sont moins compétentes que les hommes dans le domaine de la sécurité. Les réponses des hommes contribuent au résultat élevé puisque 47% d'entre eux considèrent les femmes moins compétentes que les hommes en matière de sécurité. Le taux des femmes déclarant que les hommes sont plus compétents que les femmes dans le domaine sécuritaire atteint 33.8%.

Bien qu'un taux assez important de répondant(e)s considère que les femmes ont de moindres compétences par rapport aux hommes dans le domaine de la sécurité, la majorité (60,6%) considère que les compétences des femmes et des hommes dans ce domaine sont identiques.

⁴ En l'absence de statistiques officielles sur le nombre et le taux des femmes sécuritaires, nous nous contentons de l'estimation de la Ligue nationale tunisienne de la femme policière (Séminaire des 24 et 25 mars 2017 "Femme, paix et sécurité: la question du genre au sein des forces armées). Le taux des femmes sécuritaires varie entre 10 et 12% des femmes en service actif.



En croisant la perception de la compétence des femmes avec la nécessité de leur présence dans le secteur, nous obtenons les résultats suivants.

Tableau 1: perception de la compétence des femmes par rapport à la nécessité de leur présence dans le secteur

	Nécessaire	Souhaitable	Indésirable
Les femmes et les hommes ont les mêmes compétences	74,4	20,8	4,8
Les femmes et les hommes n'ont pas les mêmes compétences	28,6	41,7	29,7

Trois quarts des enquêté(e)s qui ont précédemment déclaré que les femmes et les hommes possèdent les mêmes compétences considèrent également que la présence féminine est une nécessité dans le secteur sécuritaire.

Il y a 41.7% de ceux et celles qui considèrent que les hommes sont plus compétents que les femmes qui affirment, par contre, que la présence des femmes est souhaitable dans le secteur de la sécurité.

Selon un nombre considérable de répondant(e)s, aucune cause physique ne peut expliquer la différence au niveau des compétences entre les femmes et les hommes dans le secteur de la sécurité. Les compétences inférieures des femmes dans le secteur de la sécurité seraient dues aux obstacles présents dans les pratiques administratives, tels que le cantonnement aux tâches bureautiques et la privation des formations nécessaires.

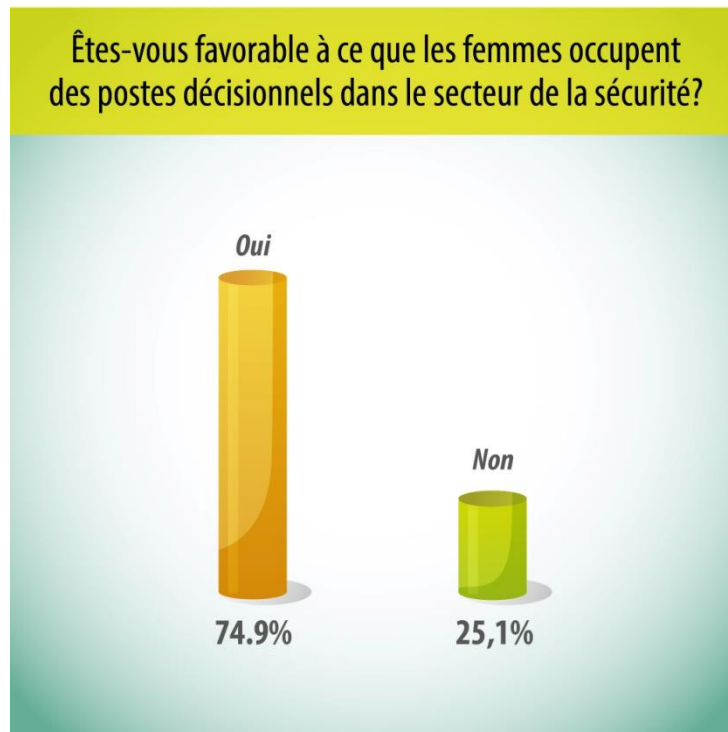
3.3. Femmes et postes décisionnels dans le secteur de la sécurité

L'accès des femmes aux postes importants dans le secteur de la sécurité est en lente augmentation dans cette sphère professionnelle historiquement et culturellement considérée comme masculine. En 2016, deux femmes occupent des postes de première importance au sein du ministère de l'Intérieur: Raja Chebbi est promue Générale, première catégorie, et Najet Jaouadi devient la Directrice Générale de la Sûreté Nationale⁵.

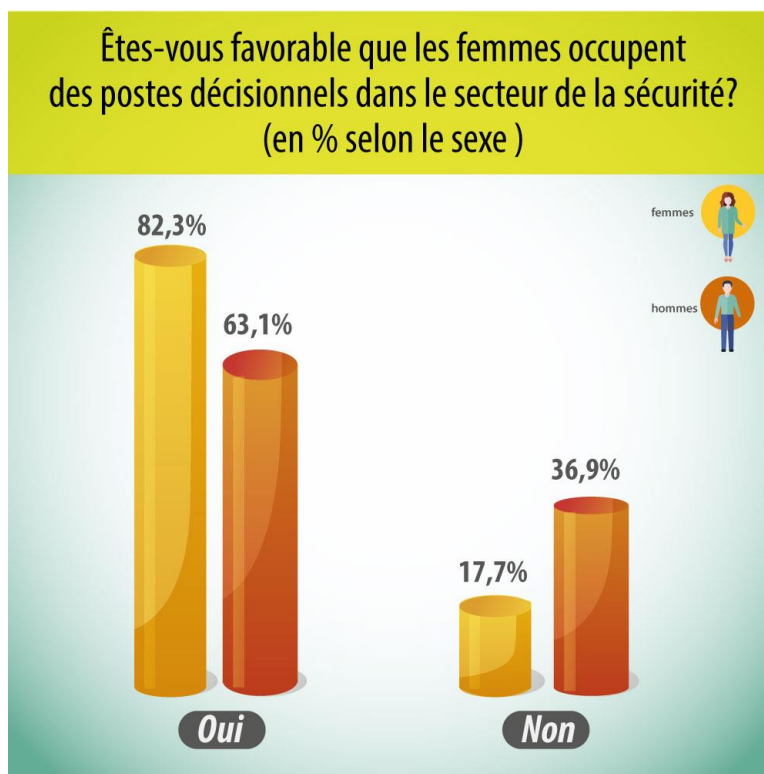
Ces résultats démontrent donc que la participation des femmes dans le secteur sécuritaire est souhaitée au sein de la société tunisienne. Ces résultats encouragent les autorités publiques à amorcer une réforme en harmonie avec l'esprit et les dispositions de la résolution 1325. Mieux encore, l'étude a révélé l'acceptation de la présence des femmes dans les postes sécuritaires décisionnels.

⁵ ADD, *Diagnostic sur l'image de la femme sécuritaire dans le gouvernorat de Bizerte*, op. cit.

Les réponses étaient majoritairement positives à la question «êtes-vous favorable à ce que les femmes occupent des postes décisionnels au sein d'un ministère lié à la sécurité?». Presque 3 personnes sur quatre sont favorables à ce que les femmes assurent des responsabilités dans le secteur de la sécurité. Ceci dénote d'une large acceptation des femmes dans les rôles de leadership.



Néanmoins, l'écart entre hommes et femmes demeure large et significatif.



Le croisement de cette réponse avec d'autres caractéristiques d'ordre sociodémographique permet de dresser le tableau ci-dessous.

Tableau 4: Perception de la participation des femmes dans les postes décisionnels selon les caractéristiques sociodémographiques

	Oui	Non
Age		
20-30	81,6	18,4
30-40	76,9	23,1
>40	62,4	37,6
Personne active dans la société civile		
Oui	74,4	25,6
Non	74,9	25,1
Membre d'un parti politique		
Oui	80,8	19,2
Non	72,6	27,4

Niveau d'instruction		
Analphabète	63,9	36,1
Primaire	60,8	39,2
Secondaire	75,7	24,3
Supérieur	79,8	20,2
Sentiment de sécurité (Q1)		
Oui	72,6	27,4
Non	78,2	21,8
Confiance dans le système sécuritaire (Q6)		
Oui	77,6	22,4
Non	72,6	27,4

La relation avec l'âge est proportionnellement décroissante. Plus l'âge des enquêté(e)s augmente, moins ils ou elles supportent la participation des femmes dans les postes décisionnels. Par exemple, il y a 81.6% des jeunes de moins de 30 ans qui sont favorables à ce que les femmes assurent des responsabilités dans le domaine de la sécurité. Ce taux atteint 76.9% pour ceux et celle âgé(e)s entre 30 et 40 ans. Enfin, ce taux diminue à 62.4% pour les répondant(e)s âgé(e)s de 40 ans et plus étant favorables à ce que les femmes soient présentes dans des postes décisionnels.

La participation dans la vie associative n'est pas statistiquement corrélée au fait d'être enclin à la présence des femmes dans des postes décisionnels au sein du secteur de la sécurité. Par ailleurs, un léger écart a été enregistré parmi ceux et celles actifs et actives dans la sphère politique (participation dans des partis politiques) : 80.8% des personnes actives dans la vie politique sont enclines à promouvoir la présence des femmes dans des hauts postes contre 72.6% des personnes inactives dans la sphère politique.

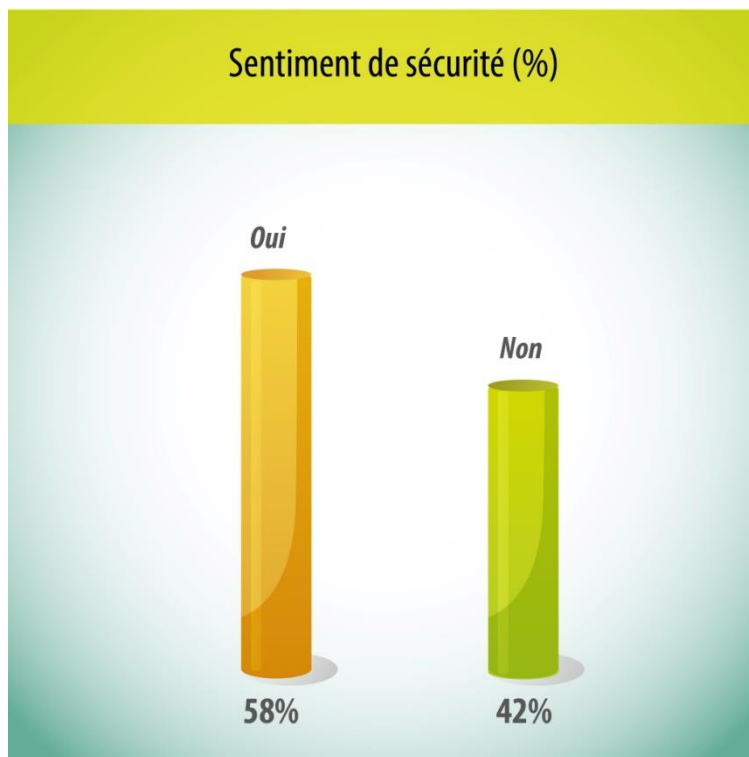
Le niveau d'instruction est positivement proportionnel avec la présence des femmes dans des postes sécuritaires décisionnels. Autrement dit, 63.9% des personnes interrogées ayant un niveau d'éducation faible sont favorables à la présence des femmes dans des

postes décisionnels contre 79.8% de ceux et celles ayant un niveau d'éducation supérieur. Avoir ou non confiance dans le système de sécurité ne joue aucun rôle significatif.

3.4. Femmes et sécurité globale

Nous avons choisi de commencer par une étude générale de l'environnement et des priorités en matière de sécurité de la population enquêtée avant de passer à l'analyse du rôle des femmes dans ce contexte.

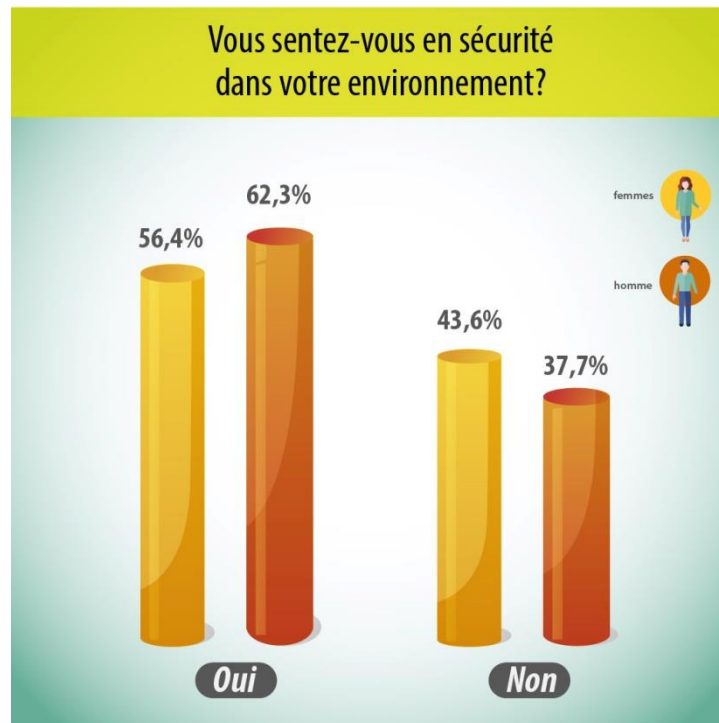
L'environnement sécuritaire dans la Tunisie post-révolutionnaire se caractérise par un sentiment général d'insécurité chez une bonne partie de la population (42% de l'échantillon).



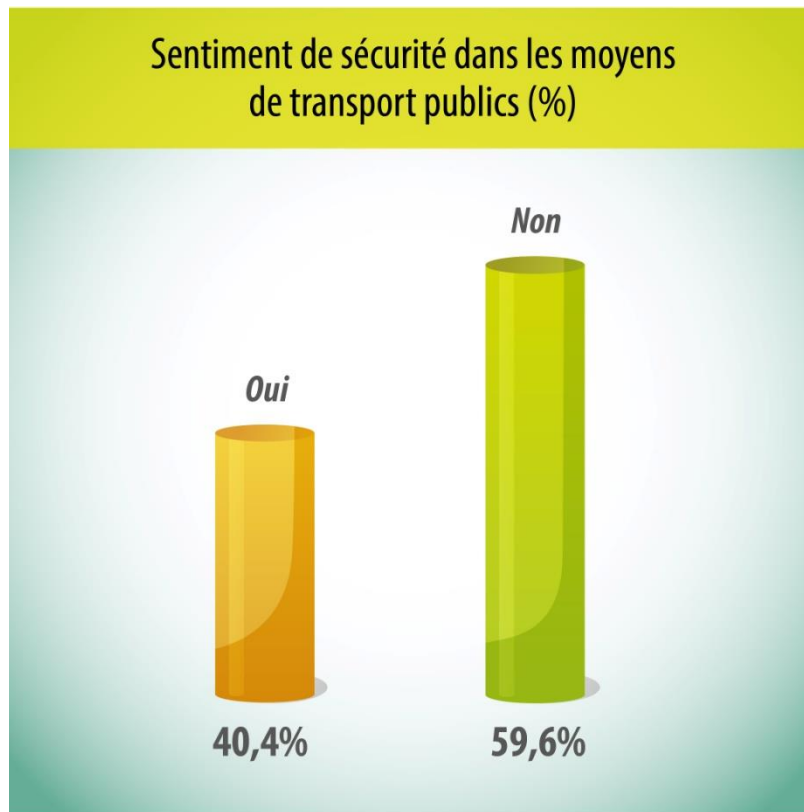
Tous les croisements effectués consolident la conclusion générale selon laquelle la majorité des répondant(e)s sont favorables à ce que les femmes occupent des postes décisionnels dans le secteur de la sécurité.

Répondant à plusieurs axes de la résolution 1325, les résultats de l'étude concordent avec une nouvelle approche de la sécurité appelant de plus en plus la participation des femmes.

Ce sentiment d'insécurité est plus présent chez les femmes que les hommes.



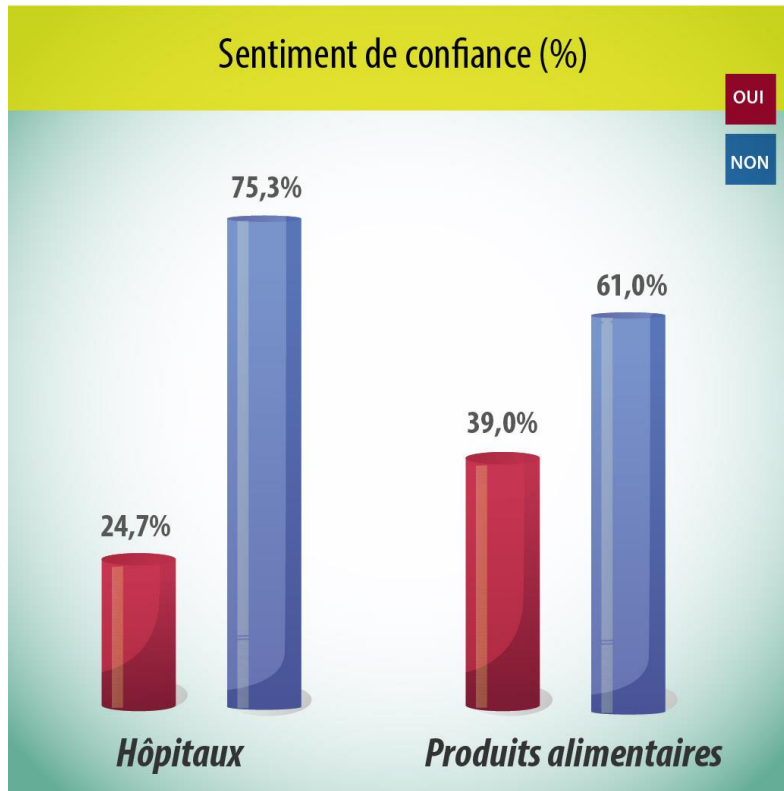
En outre, ce sentiment d'insécurité s'accroît dans les lieux publics comme les moyens de transport (59,6% des répondant(e)s).



Les femmes souffrent plus que les hommes de ce sentiment d'insécurité dans les transports en commun.



Les données collectées relatives au sentiment de confiance dans les hôpitaux et les produits alimentaires sont également alarmantes, ce qui a trait à la sécurité sanitaire et alimentaire. Il y a 75,3% des personnes interrogées qui n'ont pas confiance dans les hôpitaux publics et 61% du même échantillon qui estiment ne pas avoir confiance dans les produits alimentaires sur le marché.



Ici aussi, ce sentiment est plus présent chez les femmes que les hommes.





Il apparait clairement à partir de ces résultats que la population interrogée est très sensible à la notion de sécurité globale. En effet, après leur avoir expliqué la notion de sécurité globale, les répondant(e)s classent leurs priorités en matière de sécurité de sorte à inclure les autres aspects de la sécurité. Ces priorités issues de la sécurité globale divergent d'un(e) répondant(e) à un(e) autre.

Il ressort de l'ensemble des résultats que la conception des Tunisien(ne)s de la sécurité dépasse largement la sécurité au sens strict du terme.

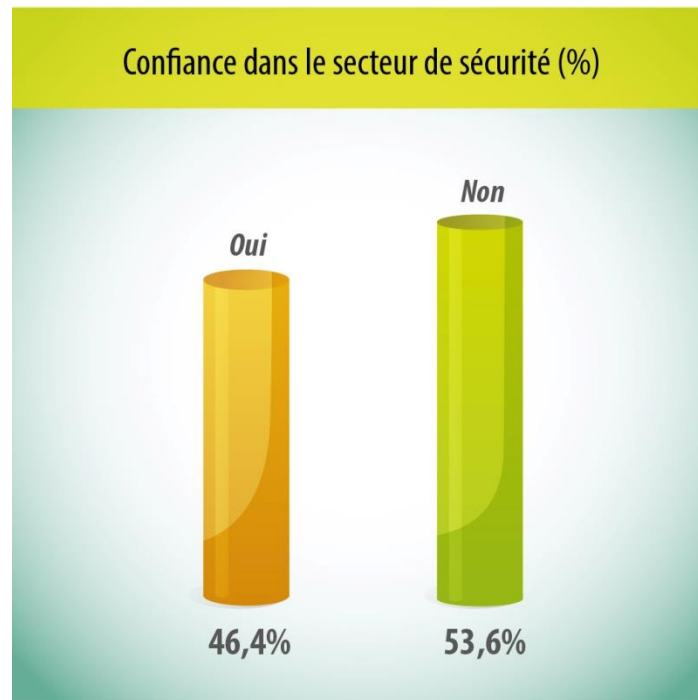
et la sécurité alimentaire se retrouvent au deuxième et troisième rang avec un très faible écart. La sécurité économique occupe un rang moins important (quatrième position avec 25.8%). Enfin, la sécurité politique est la dernière préoccupation en matière de sécurité des enquêtés (sixième position avec 41.1%).

Table 1: priorités sécuritaires

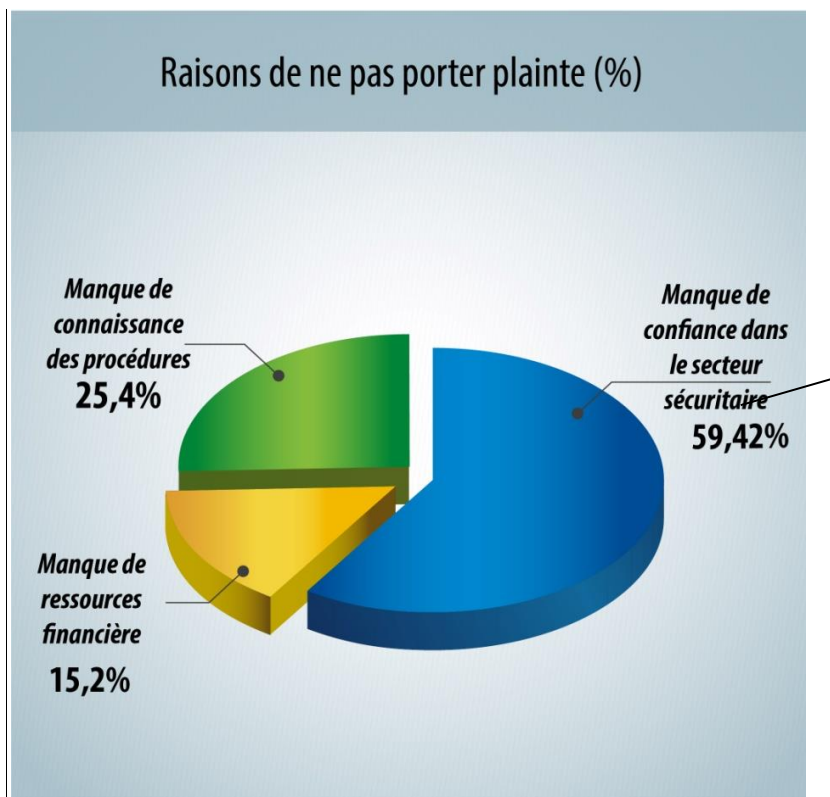
	Économique	Alimentaire	Santé	Personnelle	Environnementale	Politique
Position 1	14,2	10,9	24,1	29,9	5,9	22,2
Position 2	18,8	23,0	25,3	19,6	4,0	10,3
Position 3	15,6	28,7	27,4	13,6	7,9	4,6
Position 4	25,8	20,9	14,0	14,8	14,9	6,3
Position 5	16,5	11,3	5,6	11,9	37,9	15,5
Position 6	9,2	5,2	3,6	10,2	29,5	41,1

Le fait qu'une grande frange de la population tunisienne ait une conception large de la sécurité, comme le montrent les résultats exposés ci-dessus, accroît la pertinence d'impliquer les femmes dans le secteur la sécurité. La perception de la sécurité élargie des Tunisien(ne)s renforce la nécessité d'impliquer les femmes dans les secteurs de la sécurité, tels que la sécurité environnementale, la sécurité alimentaire et la sécurité sanitaire, dont l'apport est indispensable. Il est également pertinent d'inclure ces dimensions dans l'approche opérationnelle des institutions sécuritaires.

À ces soucis de sécurité s'ajoute un manque de confiance dans les institutions responsables de la sécurité. La majorité des répondants (53,6%) déclarent ne pas avoir confiance dans ces institutions.



Le quart des répondant(e)s, soit 24.3%, déclarent qu'ils ou elles refusent de porter plainte auprès de la police dans les cas où ils ou elles sont victimes de violence. Le diagramme ci-dessous illustre les principales raisons de ce refus.

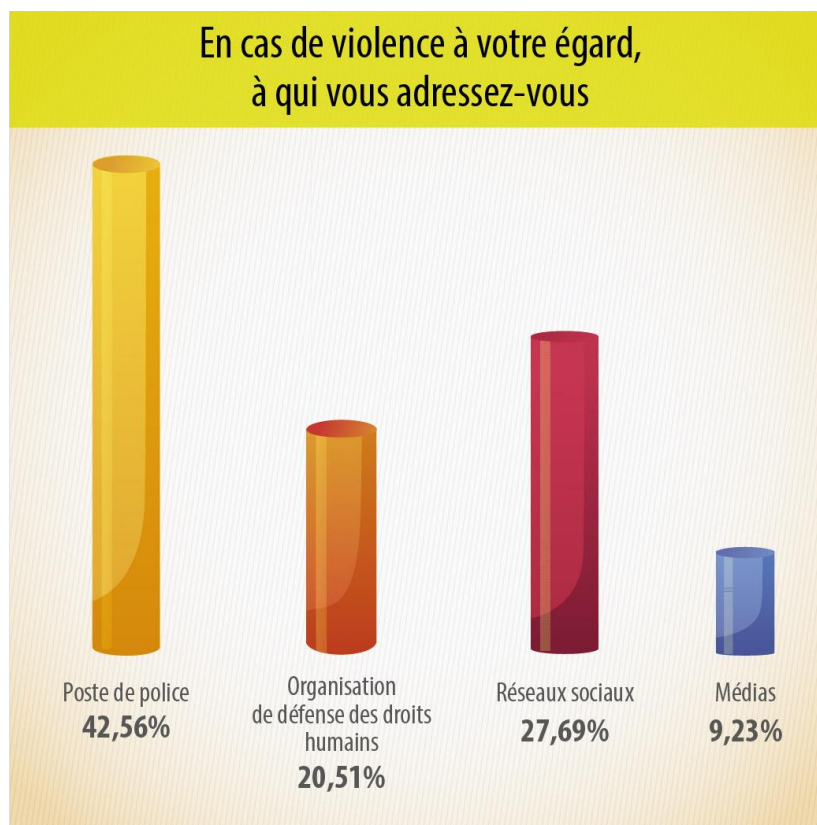


Un nombre important de répondant(e)s (33,9%) déclarent qu'ils ou elles ne portent pas plainte en cas d'harcèlement d'un(e) policier(e). Parmi ces personnes, 61,9% justifie leur comportement par le manque de confiance dans la police, alors que 38,1% affirment qu'ils ou elles ont peur de la police.

En cas d'harcèlement d'un policier, portez-vous plainte ?	
Oui	66,1
Non	33,9
Raison de ne pas porter plainte	
Avoir peur	38,1
Manque de confiance	61,9

Comme le montre le diagramme ci-dessous, les gens cherchent des solutions alternatives à la police, par exemple en s'adressant aux organisations de défense des droits humains

(20,5%). Un taux important de répondant(e)s fait recours aux réseaux sociaux (27,7%) et aux médias (9,2%).



Ces résultats appellent à mettre en place une stratégie de communication afin de redonner confiance dans le secteur de la sécurité. La présence féminine au sein des institutions pourrait participer à ce changement de paradigme. Les femmes sont un vecteur de pacification des relations⁶ et leur participation est généralement perçue de façon moins négative que celle des hommes pour des raisons culturelles.

⁶ A la question «Considérez-vous que la présence des femmes dans les stades est un vecteur de pacification?», 43% des interrogés ont répondu «Oui».

4. Conclusions et recommandations

4.1. Conclusions

- La majorité des répondant(e)s sont favorables à la présence féminine dans le secteur de la sécurité.
- La majorité des répondant(e)s considèrent que les femmes ont les mêmes compétences que les hommes dans le domaine de la sécurité.
- Le sexe du ou de la répondant(e) n'est pas un facteur déterminant de la perception des individus concernant le rôle des femmes dans le secteur de la sécurité.
- La majorité des répondant(e)s sont favorables à ce que les femmes occupent des postes décisionnels dans le secteur de la sécurité.
- La majorité des répondant(e)s approchent la sécurité dans une perspective globale.
- Il y a une interdépendance entre le paradigme de sécurité globale et la nécessité d'adopter une réforme du secteur de la sécurité sensible au genre.
- Une grande partie de la population interrogée manque de confiance envers les institutions liées au domaine de la sécurité.

Ces résultats conduisent à réaffirmer la nécessité de l'application de la résolution 1325 dans le contexte tunisien. Basé sur ces résultats, il est possible de formuler une panoplie de recommandations qui pourraient être incluses dans un Plan d'Action National relatif à la mise en œuvre de la résolution 1325.

4.2. Recommandations

- 1.** Réviser les modes de recrutement pour augmenter la participation des femmes.
- 2.** Organiser des formations sur l'approche sensible au genre dans le secteur de la sécurité à l'intention des hommes et des femmes œuvrant dans le secteur de la sécurité.
- 3.** Organiser des formations intensives pour les femmes du secteur de la sécurité de sorte à pallier l'écart qu'elles pourraient avoir au niveau de leurs compétences opérationnelles en sécurité.
- 4.** Affranchir les femmes travaillant dans le secteur de la sécurité des tâches exclusivement administratives et leur offrir des occasions de participer aux tâches opérationnelles.
- 5.** Encourager la promotion de femmes dans les postes décisionnels du secteur de la sécurité.
- 6.** Veiller à ce que les organes de contrôle du secteur de la sécurité appliquent une démarche sexo-spécifique.
- 7.** Inclure des données ventilées par sexe et des questions sur la sexo-spécificité dans les examens, les recherches et les activités de suivi et d'évaluation de la réforme du secteur de la sécurité.
- 8.** Publier des données ventilées par sexe sur les institutions liées au domaine de la sécurité et sur ses activités.
- 9.** Mettre en place une stratégie de communication visant à redonner confiance dans le secteur de la sécurité, notamment en mettant l'accent sur la présence des femmes dans le secteur de la sécurité.
- 10.** Encourager un corps policier de proximité composé de femmes pour rendre plus accessible le contact humain avec la population et valoriser les compétences relationnelles.

V- Annexes

Liste des annexes

Annexe 1: Liste des enquêtrices par gouvernorat

Annexe 2: Le questionnaire

Annexe 3: Orientations bibliographiques

Annexe 1: Liste des enquêtrices par gouvernorat**Groupe du Nord**

Prénom et Nom	Gouvernorat
Sana Saanouni	Ben Arous
Raja Weslati	Siliana
Amal Chawabi	Ben Arous
Takwa Mejri	Tunis
Olfa Ben Mansour	Hammamet
Souad Hamdi	Ariana
Ichrak Rhouma	Tunis
Jihed Ghrad	Nabeul
Sawsen Maaoui	Zaghouan
Sihem Ben Ali	Manouba
Saida Said	Tunis
Siwar ben Rejab	Tunis
Wided Said	Nabeul

Groupe du Centre

Prénom et nom	Gouvernorat
Boutheina El Korbi	Monastir
Amira Hafidh	Kairouan
Nawel Al Aouni	Mehdia
Mariem assoudi	Kasserine
Hejer Fradj	Mehdia
Nawrez Ellafi	Sousse
Wafa Hsan	Mehdia
Takwa Aouali	Sousse
lamia masoudi	Sidi Bouzid
Amira Samaher Kadri	Sidi Bouzid
kaouthar makhlof	Mahdia
Marwa Chayata	Sousse

Groupe du Sud

Prénom et nom	Gouvernorat
Darine Soui	Gabes
Rihab Trila	Tozeur
Hend Nsib	Gafsa
Lamia Neifer	Sfax
Sawsen Bouabidi	Tozeur
Samira Mansour	Tozeur
Faouzia Abidi	Sfax
Wafa Shili	sfax
Athar Abd el wehed	Gabes
Zeineb Amor	Kebili

Annexe 2: Le questionnaire

النساء، السلام و الأمن
استبيان حول نظرة المواطن(ة) للأمن ومشاركة النساء في قطاع الأمن

عدد الاستبيان:	المعتمدة:
التاريخ:	الجنس: ذكر <input type="checkbox"/> أنثى <input type="checkbox"/>
العمر:	مجالات النشاط: مجتمع مدني نعم <input type="checkbox"/> لا <input type="checkbox"/> أحزاب لا <input type="checkbox"/> نعم <input type="checkbox"/>
30-20 <input type="checkbox"/> 40-30 <input type="checkbox"/> 40 فما فوق <input type="checkbox"/>	
المستوى التعليمي	
أمي (ة) <input type="checkbox"/> ابتدائي <input type="checkbox"/> ثانوي <input type="checkbox"/> جامعي <input type="checkbox"/>	
1- هل تشعر (ين) بالأمن في محيطك؟ نعم <input type="checkbox"/> لا <input type="checkbox"/>	2- هل تحس (ين) بالأمن في وسائل النقل العمومي؟ نعم <input type="checkbox"/> لا <input type="checkbox"/>
3- هل عندك ثقة في المستشفيات في جهتك؟ نعم <input type="checkbox"/> لا <input type="checkbox"/>	4- هل عندك ثقة في المواد الغذائية المتواجدة في الأسواق؟ نعم <input type="checkbox"/> لا <input type="checkbox"/>
5- رتب(ي) أولوياتك الأمنية <input type="checkbox"/> الأمن الاقتصادي <input type="checkbox"/> الأمن الغذائي <input type="checkbox"/> الأمن الصحي <input type="checkbox"/> الأمن الشخصي <input type="checkbox"/> الأمن البيئي <input type="checkbox"/> الأمن السياسي	6- عندك ثقة في المنظومة الأمنية؟ نعم <input type="checkbox"/> لا <input type="checkbox"/>

<p>8- في صورة الإجابة ب(لا) علاش؟</p> <p><input type="checkbox"/> ما تنقش في الأمن</p> <p><input type="checkbox"/> ما عندكش الإمكانية المادية الكافية</p> <p><input type="checkbox"/> ما تعرفش الإجراءات</p>	<p>7- في حالة عنف تقدم شكاية؟</p> <p><input type="checkbox"/> نعم</p> <p><input type="checkbox"/> لا</p>
<p>10- في صورة الإجابة بلا على س9</p> <p><input type="checkbox"/> تخاف</p> <p><input type="checkbox"/> ما عندكش ثقة في المنظومة الأمنية</p>	<p>9- في حالة تعرض إلى مضايقة أو هرسة من أمني تقدم(ين) شكاية؟</p> <p><input type="checkbox"/> نعم</p> <p><input type="checkbox"/> لا</p>
<p>12- هل أنت مع تواجد النساء في المناصب العليا في وزارتي الداخلية والدفاع؟</p> <p><input type="checkbox"/> نعم</p> <p><input type="checkbox"/> لا</p>	<p>11-: في حالة تعرضت للعنف لشكون تتوجه :</p> <p><input type="checkbox"/> مركز شرطة</p> <p><input type="checkbox"/> منظمة حقوقية</p> <p><input type="checkbox"/> وسائل التواصل الاجتماعي</p> <p><input type="checkbox"/> الإعلام</p>
<p>14- حسب رأيك المرأة الأمنية لها نفس القدرات التقنية التي يتمتع بها الرجل الأمني؟</p> <p><input type="checkbox"/> نعم</p> <p><input type="checkbox"/> لا</p>	<p>13- هل تعتبر(ين) أن وجود المرأة في القطاع الأمني هو :</p> <p><input type="checkbox"/> ضروري</p> <p><input type="checkbox"/> محبذ</p> <p><input type="checkbox"/> غير مرغوب فيه</p>
<p>16- عندك مدخول شهري؟</p> <p><input type="checkbox"/> نعم</p> <p><input type="checkbox"/> لا</p>	<p>15- حسب رأيك هل أن وجود النساء في ملاعب كرة القدم ينقص في حدة العنف؟</p> <p><input type="checkbox"/> نعم</p> <p><input type="checkbox"/> لا</p>

	<p>17- شهرينك تعطيلك حاجياتك الشهرية؟</p> <p><input type="checkbox"/> لا <input type="checkbox"/> نعم</p>
--	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------

Annexe 3: Orientations bibliographiques

Bernard Dagenais, *À la recherche d'une image institutionnelle positive pour la police !*, Presses universitaires de Bordeaux, 1993.

Geneviève Pruvost, Anatomie politique, professionnelle et médiatique des femmes dans la police, l'Harmattan, Cahiers du genre, n. 42, 2007, p. 43-60 ; *De la sergote à la femme flic, une autre histoire de l'institution policière (1935-2005)*, Paris, La Découverte, 2008.

Marcel-Eugène Le Beuf, *Trois décennies de femmes dans la police : une bibliographie commentée*, Collège Canadien de Police, 1996.

Pierre Bourdieu, *La domination masculine*, Paris, Seuil, 2002.

DECAF, Rapport sur la nouvelle constitution et la gouvernance au sein de l'institution sécuritaire en 2015, www.dcaf-tunisie.org

Association tunisienne de gouvernance (ATG), Rapport annuel sur la 'Gouvernance du système sécuritaire en Tunisie', présenté en février 2017.

ADD, *Diagnostic sur l'image de la femme sécuritaire dans le gouvernorat de Bizerte*, sous la direction scientifique de Ines Cherni et Salwa Ghrissa, avec l'appui de Search Common Ground, août 2017.

Quentin Deluermoz, *Policiers dans la ville*, Publications de la Sorbonne.